TAE ARC CLASSIQUE

CHAMPIONNAT D'EUROPE TAE ESSEN (GER) – 7-12/05/2024

MODE DE SELECTION

Le nombre de places pour le Championnat d'Europe est de 3 tireurs maximum par catégorie.

L'équipe de France qui participera au championnat d'Europe (Essen, Allemagne, 7-12/05/2024) sera composée par le comité de sélection et dans l'intérêt de l'équipe de France d'archers ayant pris part au processus de sélection olympique et retenus pour participer aux épreuves de coupe du Monde.

La sélection pour le championnat d'Europe sera définitive au plus tard le 30 avril 2024.

Généralités communes à l'ensemble des modalités de sélection

La DTN et le comité de sélection composeront les équipes de France en prenant en compte les résultats des épreuves de sélection, mais également l'état d'esprit et le comportement de chaque archer, ainsi que ses résultats antérieurs.

En outre, la DTN et le comité de sélection sauront prendre en compte d'éventuels impondérables.

En cas de modification du calendrier et/ou du règlement international ou en cas de contraintes sévères reliées au contexte sanitaire et empêchant le déroulement normal du mode de sélection, celui-ci deviendrait caduc. Un nouveau mode de sélection serait alors proposé par la DTN.

Chaque archer se présentant à une épreuve de sélection en équipe de France s'engage à être disponible pour suivre le programme de préparation jusqu'à la fin de la compétition considérée.